

# Une entreprise vendéenne mise en danger par un faux anti-racisme



L'art gauchiste de maquiller le réel, voire de mentir carrément, est un art éculé qui fait pourtant toujours recette en France. Dans cet art, l'antiracisme se taille la part du lion et rapporte de substantiels subsides aux associations de charognards que nous ne connaissons que trop bien à Riposte laïque !

Dernière manipulation antiraciste en date – et jusqu'à présent discrètement occultée par la plupart des médias –, un cas de licenciement, en juin 2021, de deux représentants syndicaux dans l'entreprise Stef, aux Essarts-en-Bocage (Vendée). En effet, la direction de cette entreprise de transport

frigorifique avait pris cette décision à l'issue d'une réunion où les deux représentants convoqués – Mehdi Khechirem et Yoann Jadaud – avaient fait preuve d'un comportement violent à la fois physique et verbal, ce qu'ils ont contesté évidemment ! Cela a donné lieu à une manifestation de soutien aux deux licenciés et une journée de grève devant l'entreprise, avec la présence de gendarmes.

Quel était le but de cette réunion ? On demandait des explications aux deux syndicalistes à propos « *des comportements racistes chez Stef, et chez des entreprises clientes, envers des salariés* », relevés par les syndicalistes en question. Comportements racistes qui n'ont jamais pu être prouvés formellement à ce jour.

Ayant, en septembre dernier, adressé à l'entreprise un courrier stipulant son refus catégorique de ce licenciement, l'Inspection du travail a cependant reconnu le « *comportement inapproprié des deux représentants syndicaux* » – gentil petit euphémisme pour évoquer des violences attestées par plusieurs témoins ! –, tout en allant bien entendu dans le sens des accusations de racisme, pointant ainsi « *l'inaction fautive* » de la Stef. On appelle ça l'air du temps antiraciste.

La direction de Stef – qui a de son côté diligenté une enquête interne sans pouvoir prouver le moindre racisme dans l'entreprise – a décidé d'étudier les voies de recours à cette injonction de l'Inspection du travail. Peu de chances qu'elle obtienne gain de cause. Parce que, désormais, en France, l'antiracisme est devenu un sésame pour tout se permettre, quitte à mettre en danger le bon fonctionnement d'une entreprise. En effet, imaginez un peu la publicité faite à Stef et les possibles dommages économiques dans un monde où la moindre étincelle raciste accouche d'un incendie antiraciste délirant...

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/vendee/vendee-l-inspection-du-travail-bloque-le-licenciement-de-deux->

Le premier à s'être excité sur cette affaire c'est Philippe Poutou, ce gland qui rêve de devenir un chêne présidentiel. L'espoir fait vivre ! Et il n'a pas fallu longtemps à ses copains d'orgie ultra-gauchiste pour lui emboîter le pas, Mediapart en tête. Car l'accusation de racisme étant à ce point nimbée d'une vérité sacrée, Mediapart – qui a reniflé là une énième carcasse anti-France à ronger – s'est emparé de l'affaire, en l'accommodant à sa sauce « objective ». Un peu comme Staline avait accommodé les massacres de Katyń, perpétrés en 1940, en Pologne, par le NKVD – Commissariat du peuple aux Affaires intérieures – et non les Allemands, contrairement à ce qu'ont affirmé les Soviétiques jusqu'en 1990, date à laquelle la vérité a enfin été révélée...

Dans une pétition en ligne, Mediapart a donc sorti l'artillerie lourde – sans preuve, pas besoin, car l'Autre a toujours raison contre le Blanc, c'est bien connu ! Dans sa diatribe antiraciste, Mediapart a commencé par faire pleurer dans les chaumières progressistes-immigrationnistes : *« Plusieurs salariés ultramarins et issus de l'immigration se plaignaient en effet de comportements racistes dans le cadre de leur travail – “bougnoule”, “bamboula”, imitation de singe, “retourne manger des bananes”, “travail d'arabe”. » Plus loin, on parle carrément de « répression antisyndicale », diffamant au passage, et toujours sans preuves, l'entreprise Stef : « Le racisme n'y est pas combattu. Le dénoncer vaut licenciement. »*

Et pour ceux qui n'auraient pas bien compris le danger mortel, on convoque la Cagoule – organisme des années 1930 bien connu de Mitterrand ; lire à ce propos l'édifiant essai de François Gerber, *Mitterrand, entre cagoule et francisque (1935-1945)*.

Et de conclure, avec des trémolos dans la voix : *« La lutte quotidienne contre le racisme et pour l'égalité que mènent MM. Khechirem et Jadaud est exemplaire. Nous la conduirons avec détermination à leurs côtés, et nous opposerons à chacune des*

*entraves qui pourrait leur être opposée. À cet égard, nous exigeons que le groupe STEF mette un terme immédiat à ses agissements antisyndicaux, et comme la loi l'y oblige, garantisse leur sécurité au travail et le libre exercice de leurs droits syndicaux. Leur combat est le nôtre. »* Ben non, c'est pas mon combat : le mien c'est de protéger la France contre les morpions qui lui rongent les... enfin, vous voyez ce que je veux dire !

Vient ensuite une liste de signataires, des cadors de l'antiracisme le plus crasse : Clémentine Autain, Nathalie Arthaud, Gérard Filoche, Philippe Martinez, Jean-Luc Mélenchon, Assa Traoré, etc. Quid de la présomption d'innocence pour la Stef ? On s'en tamponne le coquillard ! L'antiracisme fait loi ! Par contre, je tiens à rassurer tout le monde, « sale Blanc » ou « espèce de p...te blanche » ne sont toujours pas considérés comme des injures racistes...

<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/261021/nous-sommes-tous-des-syndicalistes-antiracistes>

Décidément, en France, « *le journalisme est une grande catapulte mise en mouvement par de petites haines* » (Balzac)...

**Charles Demassieux**